

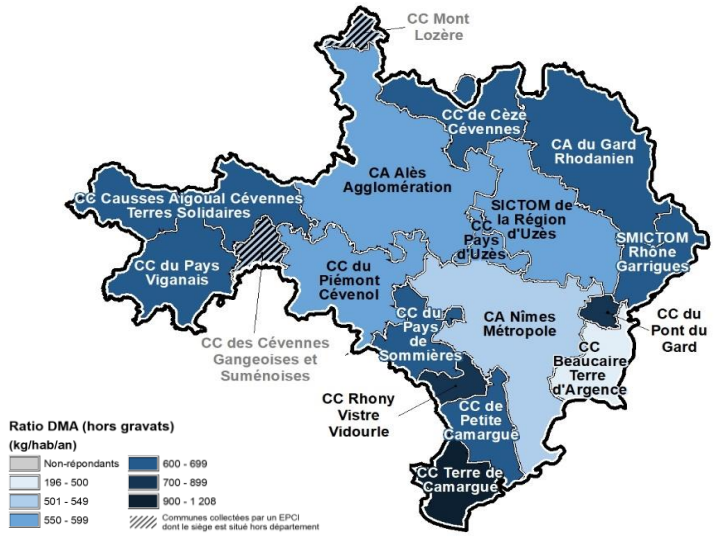
Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés - Données 2019

- 351 communes
- 747 674 habitants (population SINOE 2019¹)
- 16 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 7 EPCI à compétence de traitement
- 76 déchèteries

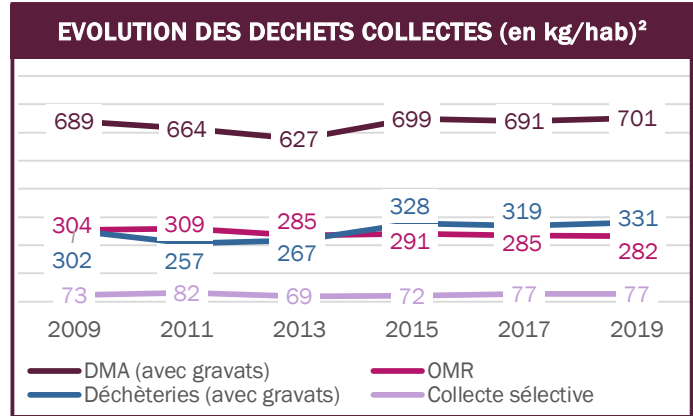
DMA (avec gravats) 524 012 t 701 kg/hab

DMA (hors gravats) 436 629 t 584 kg/hab

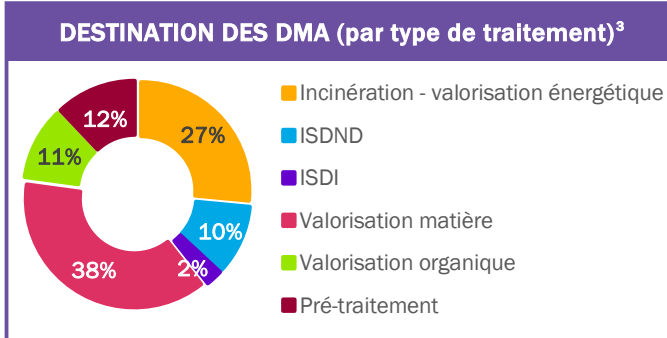
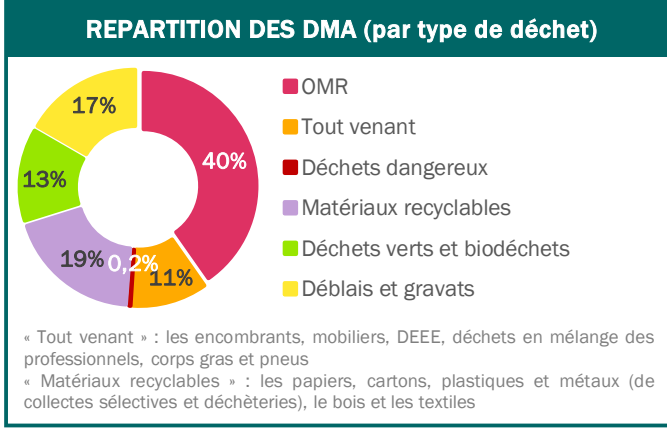
Occitanie:
 DMA (avec gravats) : 624 kg/hab
 DMA (hors gravats) : 556 kg/hab



1 commune d'Auvergne-Rhône-Alpes est collectée par un EPCI du Gard, cela représente 438 t de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.
 2 communes du Gard sont collectées par des EPCI de Lozère et 4 autres sont collectées par des EPCI de l'Hérault, cela représente 1,6 kt de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectée depuis 2009 a augmenté de 40 kt à l'échelle du Gard alors que le ratio de DMA collectés par habitant n'est qu'en très légère augmentation sur cette même période (+1,7%). La production de déchets augmente, ainsi, proportionnellement à la population. Le Gard fait partie des 3 départements d'Occitanie qui possèdent un ratio de DMA supérieur à 700 kg/hab. Cela peut notamment s'expliquer par l'importance du tourisme, les ratios étant calculés à partir d'une population dite « municipale ». Le ratio d'OMR a diminué de 7% entre 2009 et 2019 alors que la collecte sélective (emballages/papiers et verre) et les apports en déchèteries ont progressé, respectivement, de 6% et 9,4% ; ces variations étant similaires à la tendance moyenne régionale.



En termes de traitement, 49% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique et 51% vers une filière d'élimination (incinération ou stockage en ISDND ou en ISDI). Le Gard est l'un des 3 départements d'Occitanie qui oriente une partie de ses DMA vers des unités de pré-traitement mécano-biologiques : cela concerne, en 2019, 12% des déchets, soit environ 63 kt (orientés vers 2 installations), dont la majorité suivra, par la suite, une filière d'élimination.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 160 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 7 décembre 2021). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).
¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2019 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2021.
² Les ratios de 2009 à 2017 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2019 et avec la population municipale INSEE.
³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets - Données 2019

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

271 527 t

363 kg/hab

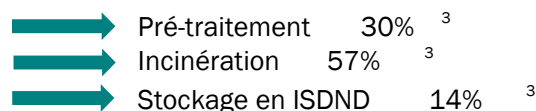
Occitanie
355 kg/hab



OMR

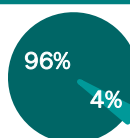
211 003 t
282 kg/hab

Occitanie
269 kg/hab



VERRE

22 524 t
30 kg/hab



Occitanie
31 kg/hab



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

2 986 t

4 kg/hab

Occitanie
1 kg/hab



1 430 composteurs individuels distribués en 2019

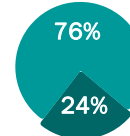
14 composteurs collectifs en pied d'immeuble / de quartier



EMBALLAGES ET PAPIERS

72 % des hab. en ECT

35 013 t
47 kg/hab



Occitanie
53 kg/hab



DECHETS OCCASIONNELS

252 485 t 337,7 kg/hab

Occitanie
268 kg/hab

Dont 247 454 t 331 kg/hab collectés en déchèterie

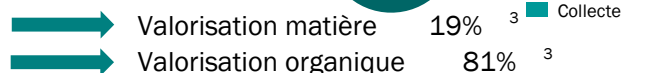


DECHETS VERTS

66 019 t
88 kg/hab



Occitanie
77 kg/hab

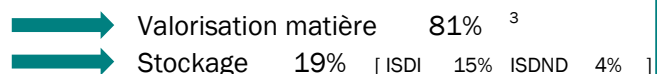


DEBLAIS ET GRAVATS

87 382 t
117 kg/hab

Occitanie
68 kg/hab

■ Inertes : 87 382 t ■ Plâtre : 2 919 t



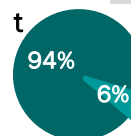
ENCOMBRANTS - MOBILIER - DEEE

55 983 t

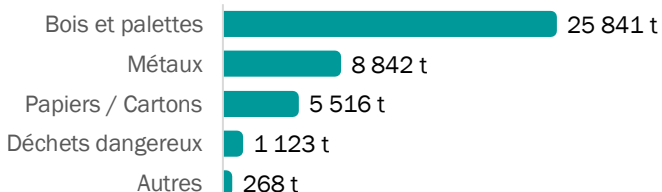
75 kg/hab

Occitanie
77 kg/hab

- Encombrants : 44 041 t
- Mobilier : 6 575 t
- DEEE : 5 366 t



AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries



« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

+ 2 t de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries

Zones de réemploi
4 zones de réemploi en déchèteries

■ Glossaire :

AV : Apport volontaire

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

ECT : Extension des Consignes de Tri

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes

ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)

PAP : Porte-à-porte

L'ORDECO est financé par



Pour plus d'informations :

info@ordeco.org

05 61 39 12 75